

Rapport d'activité 2011-2014 des Retraités du SNETAP-FSU

Déjà 3 ans que nous nous sommes réunis au congrès de Melle. Depuis, le collectif, toujours composé d'une quinzaine de membres un peu rajeuni par quelques nouveaux retraités se réunit toujours 3 fois par an (septembre, janvier et mai), réunions à la suite desquelles il rédige notre courrier catégoriel qu'il essaie de faire le plus exhaustif possible. Les permanentes techniques le mettent ensuite en page avec une réussite certaine.

Les retraités soutiennent toujours les actifs dans leurs luttes mais ils participent aussi et surtout aux actions qui leur sont spécifiques pour la défense de leurs acquis et le maintien de leur pouvoir d'achat, ceci le plus souvent possible en intersyndicale.

Ils participent aussi à de nombreuses instances:

- Désormais, entre 2 congrès, le SNETAP organise des journées d'études. Deux ont eu lieu depuis le congrès de Melle et des retraités ont participé à chacune de ces journées.
- Le SNETAP est toujours représenté dans l'instance de la FSU concernant les retraités, la SFR (Section Fédérale des Retraités) : un-e retraité-e SNETAP participe régulièrement à ses réunions. Lors du congrès de Poitiers en février 2013, comme à Marseille et à Lille, un représentant des retraités faisait partie de la délégation du SNETAP.

Les «Journées d'automne» organisées par cette SFR pour redynamiser le militantisme de nos adhérents sont désormais pérennisées et on y retrouve régulièrement 4 à 5 retraité-e-s du SNETAP.

Par l'intermédiaire de cette même SFR, nous avons pu être représentés aux multiples séances de concertation organisées par la ministre déléguée aux personnes âgées au sujet de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

- Le SNETAP adhère aussi à la FGR-FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique). Depuis le dernier congrès de cette association, à Narbonne en 2012, le SNETAP est représenté dans la Commission Exécutive nationale. Cette association a participé aussi à la concertation concernant la nouvelle loi.

Le prochain congrès, qui aura lieu cette année du 17 au 19 juin à Poitiers, est organisé matériellement par la section de la Vienne dont la secrétaire départementale est une retraitée SNETAP.

Mais malgré tous les efforts de la permanence et du secrétariat catégoriel en faveur de la syndicalisation (courriers catégoriels, affichette, courrier aux futurs retraité-e-s...), en lien avec le secteur vie syndicale, le nombre de nos retraités syndiqués n'augmente plus. Il est à noter que ce problème existe aussi dans les autres syndicats, que ce soient ceux de la FSU ou ceux du privé (grandes centrales syndicales). Une étude fait ressortir que les actifs prennent leur retraite plus tard en raison de la décote et de ce fait on aurait une baisse momentanée. Espérons que ce soit vrai...